SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3410000: intermediation en services bancaires et d'investissement

En vigueur au 09/07/2015 (Dernière actualisation de la page 23/10/2015)

Pour la période allant du 09/07/2015 au 31/12/2015, il y a une mesure transitoire pour la CP 341 : le barème de la CP 200 est temporairement d’application. A partir du 01/01/2016 le barème à suivre est celui de la CCT du 09/07/2015 relative à la classification générale et politique de rémunération (129.680).